

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 avril 2025

RELATIVE À LA LUTTE CONTRE L'ANTISÉMITISME DANS L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR - (N° 1009)

Adopté

N° AC86

AMENDEMENT

présenté par
Mme Le Grip, rapporteure et M. Henriët, rapporteur

ARTICLE 2

I. – À la première phrase de l'alinéa 12, substituer aux mots :

« Les missions »

le mot :

« La mission ».

II. – En conséquence, à la même première phrase du même alinéa 12, substituer aux mots :

« assurent le fonctionnement »

les mots :

« est chargée ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

amendement rédactionnel